



Nos dates de permanence à l'ENAP en 2022 :

Le jeudi 20 janvier
Les jeudi 3 et 17 février
Les jeudi 10 et 24 mars
Les Jeudi 7 et 21 avril
Le jeudi 5 mai
Les jeudi 7 et 21 juillet

**Les permanences se tiennent dans le bureau
syndical de la CGT de 10h à 18h00**

Vous pouvez également nous contacter par mail :
cgtip.enap@gmail.com

Par téléphone au 06.41.40.05.16 ou 06.26.41.33.31

et consulter notre site internet :
<https://www.cgtspip.org>

**On peut également prendre rendez-vous ensemble
pour discuter !**